

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1	Intitulé du module	Développement de la personne : perspectives biopsychosociale et occupationnelle	2019-2020
	Code S.ER.SO.1112.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation	Crédits ECTS * 5 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
3	Prérequis		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres		
	Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		
	Compétences visées Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale. Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.		
	Buts Développer des connaissances relatives au développement de la personne. Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective vie entière. Etre capable d'analyser les transitions occupationnelles aux divers âges de la vie.		
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	Unité 1. Développement sensori-moteur cognitif social et émotionnel dans une perspective de vie entière. 3 ECTS (N. Kühne, G. Mantzouranis, S. Ray-Kaesler, S. Tapparel, E. Thommen Coletti)		
	Unité 2. Intégration des contenus dans l'analyse de transitions occupationnelles. 2 ECTS (N. Kühne, S. Ray-Kaesler)		
	Modalités pédagogiques générales 64 périodes L'unité 1 comporte des cours ex cathedra et des exercices, l'unité 2 comporte un tutorat, des groupes de discussion et un séminaire. La présence est obligatoire au tutorat, groupes de discussion et séminaire de l'unité 2. Toute absence doit être annoncée avant le cours. En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.		
	Unité 1. Développement sensori-moteur cognitif social et émotionnel dans une perspective de vie entière. L'approche biopsychosociale concernant la compréhension de l'être humain est centrale aujourd'hui. Le développement de la personne est ainsi considéré dans ces différentes facettes et dans l'interaction de l'homme avec son environnement. Les différentes parties de l'unité portent sur les grandes étapes et mécanismes du développement sensori-moteur, le développement des régulations émotionnelles et sur le développement sociocognitif. Les données sur le développement sont présentées de manière descriptive afin de fournir aux étudiant-e-s les éléments à observer pour comprendre une personne et ses comportements occupationnels. La perspective "vie entière" permet d'articuler les contenus. Le développement sensori-moteur de l'enfant est présenté dans une continuité avant et après la naissance. Le développement du système nerveux et des organes sensoriels et moteurs est analysé dans cette continuité avec les premières manifestations fonctionnelles jusqu'à leur maturité. Le développement de la motricité est présenté de manière détaillée pour les aspects des préhensions, des coordinations bimanuelles et de la locomotion. Les cours sur la régulation émotionnelle permettent d'étudier ce qu'est une émotion dans ses aspects psychologiques et physiologiques, et en quoi consiste la régulation des émotions pendant l'enfance et l'adolescence. Le développement socio-cognitif aborde le développement de la conscience de soi, le début du langage, du dessin, la construction de l'espace, les théories de l'esprit, le développement des relations sociales ainsi que les fonctions cognitives en lien avec le vieillissement.		
	Unité 2. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles 20 périodes L'articulation entre les domaines de fonctionnement est mise en oeuvre dans cette unité qui concerne l'intégration des contenus autour de quatre thèmes de discussions et d'analyse: 2.1 La transition de la petite enfance à l'entrée à l'école (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations scolaires et sociales). 2.2 La transition de l'adolescence à l'âge adulte (intégrer dans les occupations socio-relationnelles et professionnelles). 2.3 La transition vers la retraite (intégrer dans les occupations de loisirs et familiales). 2.4 La transition vers l'âge avancé (intégrer dans les occupations liées aux soins personnels et socio-relationnelles en situation de dépendance).		

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier que l'étudiant-e a acquis les connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel et l'influence de ces derniers sur les comportements occupationnels au cours de la vie.

Modalités d'évaluation

Les crédits des unités sont obtenus par la validation d'un dossier et d'une présentation orale en groupe lors du séminaire de l'unité 2 sur un des quatre thèmes à l'étude, notés sur 6 au 1/4 de point. Ces travaux contribuent chacun à la moitié de la note du module notée au 1/2 point.

Critères d'évaluation et de validation

Les critères d'évaluation portent sur la clarté, la pertinence, la précision et la complétude des contenus.

Toute absence, peu importe la raison, de plus de 2 périodes au tutorat, groupes de discussion et séminaire de l'unité 2 ne permet pas à l'étudiant-e d'obtenir la note du dossier ni de présenter avec son groupe lors du séminaire de cette même unité, et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite à la semaine 7. Lorsqu'un-e étudiant-e est absent au séminaire, il-elle obtient un 0 à la note de présentation orale du travail de groupe. Lorsque l'absence est certifiée, l'étudiant-e peut décider de suspendre l'acquisition des crédits du module et de refaire l'unité 2 en fin de formation afin de valider le module.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent tou-te-s la même note pour autant qu'ils-elles soient présent-e-s aux cours de l'unité 2. Les documents non rendus et présentations non réalisées obtiennent 0. Les documents rendus hors délai sont notés 1. En cas de plagiat, le groupe obtient 0.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Examen écrit en semaine 27.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation.

Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module.

Cependant, en remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

- Bee, H., & Boyd, D (2017). *Les âges de la vie: psychologie du développement humain*. Saint-Laurent: ERPI.
- Berger, K. S., Boulard, A., Born, M., % Bureau, S. (2012). *Psychologie du développement* (2e éd.). Bruxelles: De Boeck.
- Claes, M. Lannegrand-Willems L. (2014). *La psychologie de l'adolescence*. Montréal, Canada: Les Presses Universitaires de Montréal.
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2015). *Psychologie de l'adolescence* (4e éd.). Montréal, Canada: Gaëtan Morin Editeur.
- Katz, N. (2011). *Cognition and Occupation Across the Life Span* (3rd ed.). Bethesda: American Occupational Therapy Association.
- Thommen E. (2001). *L'enfant face à autrui*. Paris: Armand Colin.
- Thommen, E. (2007). Le développement des théories de l'esprit. In A. Blaye & P. Lemaire (Eds.) *Le développement cognitif de l'enfant* (pp. 65-94). Bruxelles: De Boeck
- Thommen, E. (2010). *Les émotions chez l'enfant*. Paris: Belin.
- Thommen, E., & Rimbert, G. (2005). *L'enfant et les connaissances sur autrui*. Paris: Belin.
- Tourrette, C., & Guidetti, M. (2008). *Introduction à la psychologie du développement* (3e éd.). Paris: Armand Colin.

10 Enseignants

Kühne Nicolas
Mantzouranis Gregory
Ray-Kaeser Sylvie
Tapparel Sophie
Thommen Coletti Evelyne

Nom du responsable de module *

RAY-KAESER Sylvie

Descriptif validé le *

10.09.2019

Descriptif validé par *

BERTRAND LEISER Martine